



## CTA du 11 octobre 2022

# Déclaration liminaire de la FSU

Malgré les mesures prises en urgence, la mobilisation des personnels du rectorat, le manque de personnels est criant que ce soit dans le premier comme dans le second degré. Cette réalité, que vous tentez de camoufler derrière le recrutement dans notre académie de centaines de contractuel·les non formé·es ou encore le redéploiement de professeur·es remplaçant·es, illustre bien la crise de recrutement que rencontre l'Éducation nationale.

Cette crise est la conséquence des choix politiques qui se sont accentués ces dernières années engendrant dévalorisation, dégradation des conditions de travail et perte de sens des métiers de l'enseignement.

Cette situation ne risque pas de s'améliorer tant les conditions de travail de nombreux personnels sont dégradées : pression sur les heures supplémentaires, non-respect des quotités de temps partiel de droit pour des TZR, non-respect des préconisations médicales pour des collègues handicapé·es ou atteint·es de lourdes pathologies, désorganisation des établissements du fait de l'absence de nombreux personnels administratifs, d'assistantes sociales, d'infirmières, de PsyEN, souffrance de nombreux élèves du fait de l'absence de nombreux·ses AESH.

Dans les EPLE et les services cette rentrée s'effectue dans un contexte sanitaire plus léger mais dans des conditions qui inquiètent compte tenu des politiques menées depuis des années maintenant et qui ont dégradé nos services publics d'éducation, de la jeunesse, d'enseignement supérieur et de recherche.

Collectifs de travail en sous effectifs, emplois non pourvus (plusieurs EPLE sans adjoint gestionnaire, sans secrétaire), perte de sens de nos métiers, précarisation des équipes par le recours massif à l'emploi de collègues contractuel·les, incompréhension et frustration face aux tableaux annuels des mutations ou des promotions décidés par les hiérarchies dans l'opacité la plus grande...la liste est longue mais non exhaustive !

Pour la majorité des personnels administratifs règne le sentiment de n'être pas reconnu par notre employeur, à la hauteur de nos missions, au service du public ; à la hauteur de nos qualifications acquises dans le quotidien de l'exercice de nos métiers. Et pourtant, nous avons pu constater lors de la crise liée au Covid19 combien les services publics pouvaient être utiles à la population.

Il ne suffira pas de coller quelques rustines ici ou là pour faire fonctionner le système éducatif dans la durée. La crise est profonde et elle risque de s'accroître si rien n'est fait. Formation initiale et continue, réformes pour permettre réellement la réussite de toutes et tous les jeunes, il faut revoir ce qui a été fait et qui ne fonctionne pas, à commencer par la mise en place d'une réelle politique nationale d'éducation prioritaire pour permettre une meilleure réussite des jeunes les plus éloigné·es de la culture scolaire, ceux et celles issu·es des milieux les plus populaires. La FSU exige que la carte de l'éducation prioritaire soit mise à plat et que les moyens soient attribués en fonction des besoins, sur la base de critères partagés et non sous la forme d'une contractualisation et d'un saupoudrage de moyens.

Il faut en urgence revaloriser l'ensemble des métiers de l'éducation pour en améliorer l'attractivité. Cela passe par de meilleures conditions de travail et par des augmentations salariales pour tous les personnels de l'Éducation Nationale. Le manque d'attractivité ne peut se résoudre dans l'octroi de prime et d'indemnité en fonction du marché de l'emploi. Pour toutes les catégories, les

augmentations salariales doivent être identiques car chacun-e œuvre au fonctionnement du service public d'éducation.

Mais la politique qui se met en place, dès cette rentrée, n'est pas de nature à résoudre les problèmes. Les débats qui doivent s'ouvrir au plus près des écoles et des établissements en associant parents, élu.es, collectivités, associations, entreprises portent même les risques d'une nouvelle déréglementation de l'école publique. Ces débats sont en réalité des prétextes à développer des expérimentations locales pour contourner les principes d'égalité et de laïcité de l'école républicaine.

C'est cette même méthode que le président Macron veut utiliser pour imposer l'augmentation des stages en entreprises en lycée professionnel !

L'exemple des propositions concernant l'enseignement professionnel illustre bien le modèle d'École que notre ministre veut développer. Façonner encore plus le système scolaire pour qu'il réponde aux besoins du marché de l'emploi quitte à creuser encore plus les inégalités. Abandonner l'idée d'une élévation de qualification de toutes et tous au bénéfice de l'acquisition de compétences utilisables immédiatement par l'entreprise et pour développer l'emploi sous qualifié dans certains secteurs de l'économie. Mettre au travail de plus en plus tôt une partie de la jeunesse pour essayer de répondre rapidement à la pénurie de main-d'œuvre au détriment de leur formation.

Le président et la ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels Carole Grandjean, en se fixant comme objectifs de rapprocher l'enseignement professionnel du modèle de l'apprentissage, entament, de fait, une réelle entreprise de démolition des lycées professionnels. Pour cela, ils ont commencé une véritable campagne de communication calomnieuse à l'encontre des lycées professionnels et de leurs enseignant.es. Pour faire passer leur future réforme, ils tentent de faire croire que l'on réussirait mieux en apprentissage et que l'entreprise serait plus formatrice que le lycée professionnel.

En voulant faire de celui-ci, le terrain de toutes les expérimentations possibles, en développant l'autonomie donnée aux chefs d'établissement, c'est effectivement le modèle de l'apprentissage qui est développé. Demain ce qui est à craindre, c'est la disparition d'un cadrage horaire par disciplines d'enseignement, une adaptation locale des contenus d'enseignement. L'augmentation du temps de stage est imposée ; une année entière sur les 3 années du cycle BAC PRO, pour pallier le plus rapidement le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs et dans une logique d'abaissement du «coût» du travail et de recrutement des salarié.es. Il permettra au passage de faciliter la mise en place du mixage des parcours et des publics pour continuer à développer l'apprentissage. Cette réforme détériorera la qualité de la formation et limitera les poursuites d'études dans le supérieur, elle éloignera un bon nombre de jeunes de la qualification. Elle accentuera le décrochage, augmentant une fois de plus le nombre de jeunes ni en emploi ni en formation.

Cette nouvelle réforme, si elle était mise en œuvre, conduirait à un véritable retour en arrière, assignant et formatant les jeunes issu.es des milieux modestes à des postes peu qualifiés sans possibilité d'évolution. Ce choix politique aggraverait encore plus les inégalités scolaires, sociales et territoriales.

La FSU s'y opposera avec force et détermination et appelle à la grève le 18 octobre.